

# VACCINATION

**Protégez-vous**  
**Prenez rendez-vous**

Covid, grippe, tétanos,  
diphtérie... Les infirmiers  
sont autorisés à  
administrer 15 vaccins  
aux plus de 11 ans.

Dès aujourd'hui  
avec **votre infirmier.e**,  
chez vous ou en cabinet